

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Augmentation de 2 centimes par litre de la taxe sur le diesel : un premier pas utile et nécessaire pour l'investissement public en infrastructures

Paris, mercredi 1^{er} octobre 2014 – Suite à l'annonce de l'augmentation, fléchée vers l'AFITF, de 2 centimes d'euros par litre de la taxe sur le diesel, Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, **se félicite « de cette mesure qui va dans le sens d'un financement pérenne pour les infrastructures et d'une volonté de l'Etat de respecter ses engagements ».**

Dans l'hypothèse la plus optimiste, l'Agence de Financement des Infrastructures (AFITF) disposerait de 1,8 milliard d'euros en 2015. Ce serait le niveau minimum pour lancer les nouveaux contrats de plan Etat-région et poursuivre la réalisation des projets d'infrastructures en cours.

La FNTP rappelle qu'en matière de transports, il y a également urgence à favoriser l'examen rapide du plan de relance autoroutier.

Au-delà du financement de l'AFITF, la question du niveau de l'investissement public local demeure.

Dans son discours de politique générale, Manuel Valls avait redit sa volonté de « tout faire pour préserver l'investissement local ».

Mais après une année 2014 en chute de probablement 8 %, alors que les entreprises de Travaux Publics connaissent des retards de paiement croissants et des difficultés à remplir leurs carnets de commandes, **tous les signaux de l'investissement public local sont au rouge et le secteur s'apprête à vivre une année 2015 critique.**

Pour Bruno Cavagné : **« une nouvelle étape doit être franchie afin que les collectivités puissent au minimum maintenir leurs investissements en infrastructures. Il y a urgence, car il en va bien sûr de la situation économique et de l'emploi dans les Travaux Publics, mais aussi de la qualité, de la sécurité des infrastructures ainsi que de la compétitivité des territoires. La décision pour 2015, de rembourser la TVA aux collectivités locales qui investissent, l'année de réalisation des travaux, et non en décalage de 12 à 24 mois, constituerait un acte fort en faveur de l'investissement et de la reprise économique. C'est la demande que j'ai faite au Premier ministre ».**

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses **20 Fédérations Régionales**, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus :

www.fntp.fr - www.on-n-arrete-pas-le-futur.fr - www.metiers-tp.com  [@fntp_info](https://twitter.com/fntp_info)

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr